

**Visite de Mr Arnaud ROUSSEAU,
Président de la FNSEA
Sur l'exploitation du GAEC des
Piades – Vezins de Lévézou**



L'Aveyron

une mosaïque de territoires



32 habitants / km²



1 UGB / hectare



58 ha / exploitation
en moyenne



508 880 hectares de surface agricole utile
(soit 58 % de la surface totale de l'Aveyron), dont :



86 % sont en herbe
(51 % PP et 49 % PT)



100 % en zone de
montagne et piémont



14 % sont en cultures



75 % en surfaces en pente



245 000 ha de surfaces boisées
(91 % forêts privées soit 28 % du territoire)

L'Aveyron

une économie agricole structurante



6 451

exploitations (déclarants PAC
en 2026)

42 %

sous forme sociétaire

3 461

exploitations
soussigne officiel de qualité
en 2021



136

installations aidées par an en
moyenne depuis 10 ans

65 ha

en moyenne pour les
installations en Aveyron

350

départs à la retraite par an

10 149

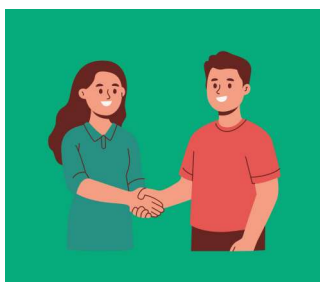
chefs d'exploitation en 2021

1/3

de femmes chefs
d'exploitation

53 ans

l'âge moyen des agriculteurs



2 179

GAEC en 2022
pour

4 272

associés de GAEC

3 364

salariés totaux de la
production agricole soit

1 437

ETP pour l'ensemble des
salariés de la production
agricole (MSA 2021)

La production agricole

Une très **grande diversité de productions** agricoles (2020)*



160 286 vaches allaitantes



45 104 vaches laitières



105 357 brebis viande



503 697 brebis laitières

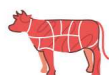


11 694 truies



46 762 chèvres

Volumes 2022



30 839 tonnes équivalent carcasse de viande bovine produites.
176 900 bovins vendus (43 % en boucherie et 57 % à l'élevage)



12 954 tonnes équivalent carcasse de viande d'agneau



282 millions de litres de lait de vache collectés



168 millions de litres de lait de brebis



40 millions de litres de lait de chèvre



28 120 tonnes équivalent carcasse de viande de porc



+ volailles, lapins, autruches, escargots

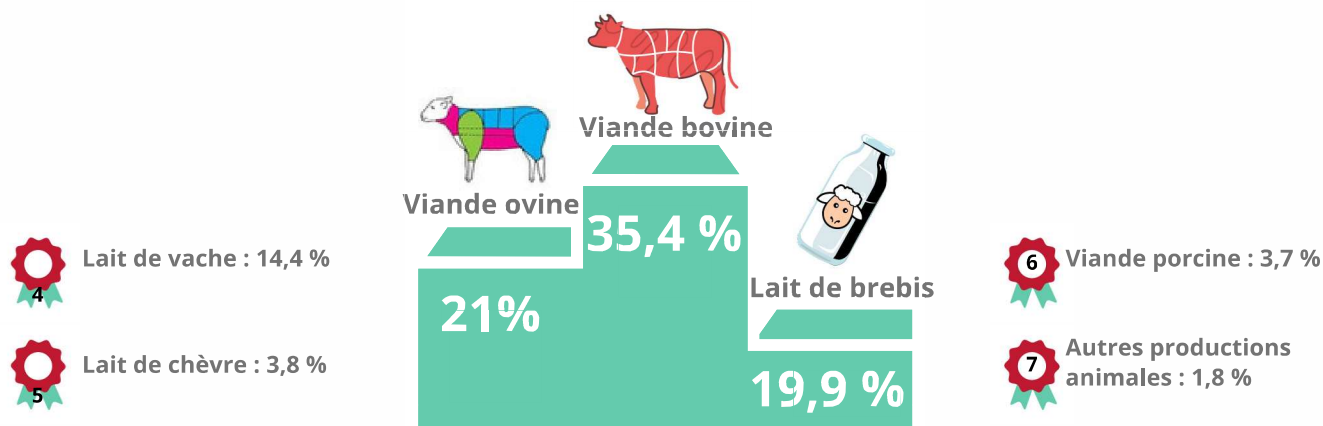


13 088 hl de vin



+ 410 tonnes de cerises, 1 140 tonnes de pommes et 188 tonnes de mirabelles, du maraîchage

Décomposition du chiffre d'affaires par production (compte de l'agriculture 2018) :



Chiffre d'affaires agricole et agro-alimentaire (2018)



1 milliard d'euros de production agricole dont :

- 883 millions d'euros produits animaux
- 64 millions d'euros services
- 56 millions d'euros produits végétaux



3 abattoirs

530 entreprises agro-alimentaires

5 000 emplois



2 milliards d'euros de production agro-alimentaire

soit 1/3 du chiffre d'affaires du département



234 millions d'euros réalisés à l'export



l'agriculture + l'agro-alimentaire + services = **1 emploi sur 3 en Aveyron**

Les démarches sous signes officiels de qualité présentes en Aveyron

Lait de vache :



AOP Laguiole : **77** producteurs sur la zone de collecte pour **623** tonnes produites en 2023*.



Bleu des Causses : **55** producteurs sur la zone de collecte pour **391** tonnes produites en 2023*.

Viande bovine :



Label Rouge Boeuf Fermier Aubrac : **551** producteurs sur la zone de collecte pour **2 333** animaux labellisés en 2023-2024*.



Veaux d'Aveyron et du Ségala : **610** producteurs sur la zone de collecte pour **18 687** veaux commercialisés.



IGP Fleur d'Aubrac : **180** producteurs sur la zone de collecte pour **1600** génisses commercialisées.

Lait de brebis :



AOP Roquefort : 1465 exploitations sur la zone de collecte pour **14 436** tonnes produites en 2023.



Pérail : 1000 exploitationssur la zone de collecte pour **1100** tonnes commercialisées en 2025.

Lait de chèvre :



AOP Rocamadour : 75 producteurs sur la zone de collecte pour **1296** tonnes commercialisées en 2020.

Viande ovine :



Label Rouge et IGP agneau laiton de l'Aveyron : 241 éleveurs sur la zone de collecte pour **46 823** agneaux labellisés en 2020.



Label Rouge Lou Paillol : 280 producteurs sur la zone de collecte pour **30 000** agneaux commercialisés.



Label Rouge Agneau Fermier des Pays d'Oc : 763 producteurs sur la zone de collecte pour **114 693** agneaux labellisés en 2021.

Vins :



IGP Aveyron, AOP Côte de Millau, AOP Entraygues le Fel, AOP Estaing et AOP Marcillac représentent **12 450** hectolitres produits.



IGP Jambon de Bayonne : 354 producteurs en Occitanie

Volailles :



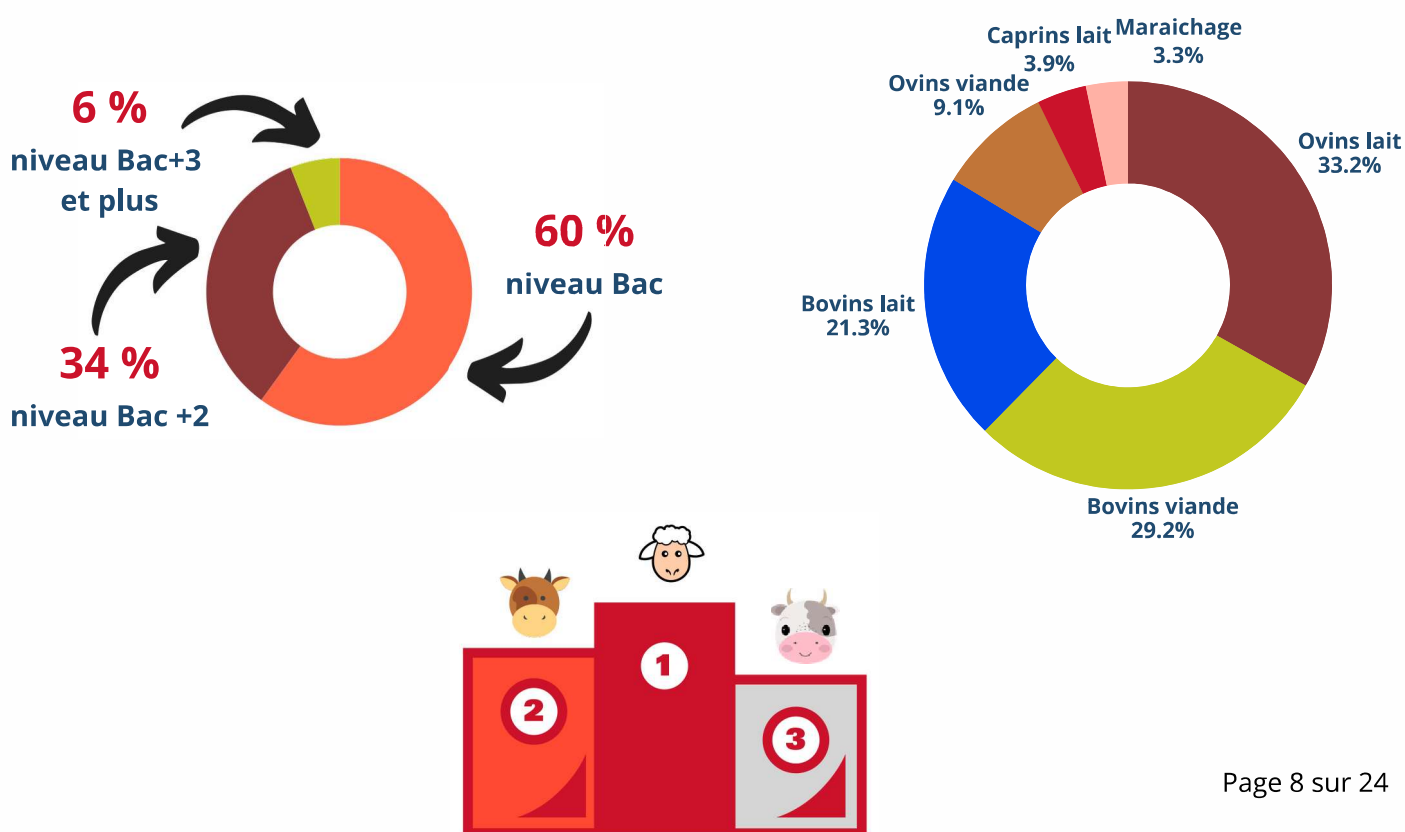
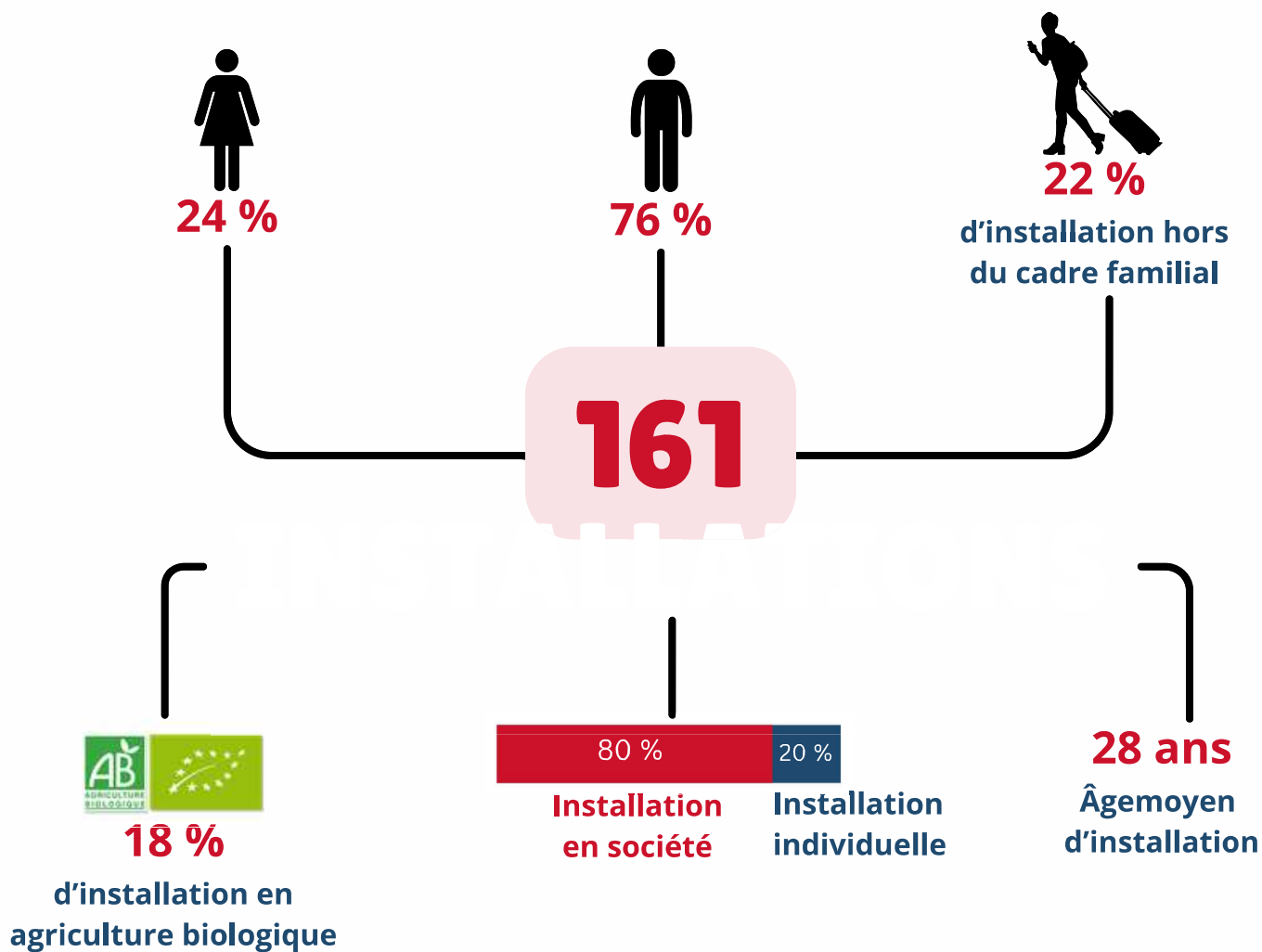
Label Rouge fermières élevées dans le Quercy et le Ségala : 29 producteurs pour **71 450** volailles commercialisées

En région Occitanie, l'ensemble des signes officiels de qualité représente en cumul un chiffre d'affaires de 526 millions d'euros (hors viticulture et hors AB) dont une part importante est réalisée en Aveyron.

- **34 %** est réalisé par les laits (vaches, ovins, caprins) ;  **provenance à 80 % de l'Aveyron**
- **14 %** est réalisé par la viande porcine ;  **provenance à 90 % de l'Aveyron**
- **17 %** est réalisé par la viande rouge ;  **32 % des vaches allaitantes d'Occitanie sont en Aveyron**
- **19 %** est réalisé par les palmipèdes gras ;
- **7 %** est réalisé par l'aviculture ;
- **8 %** est réalisé par les fruits et légumes ;
- **1 %** est réalisé par les céréales.

Les installations

enAveyron 2025

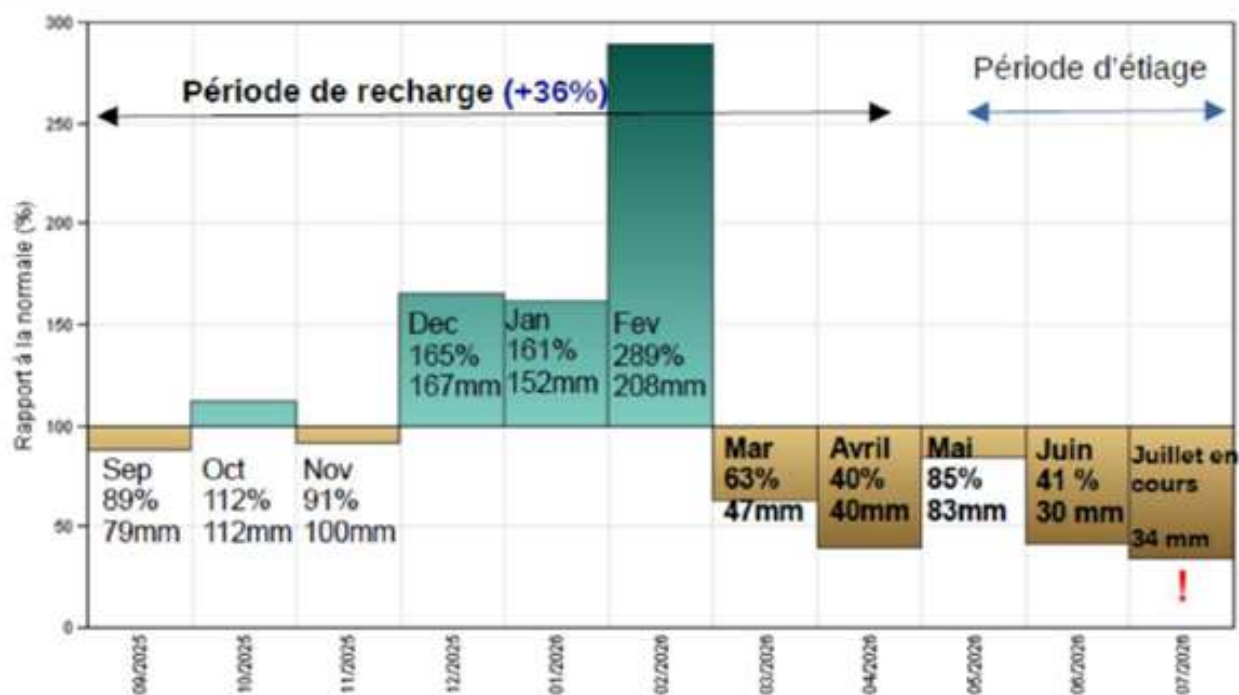




Conditions climatiques en Aveyron

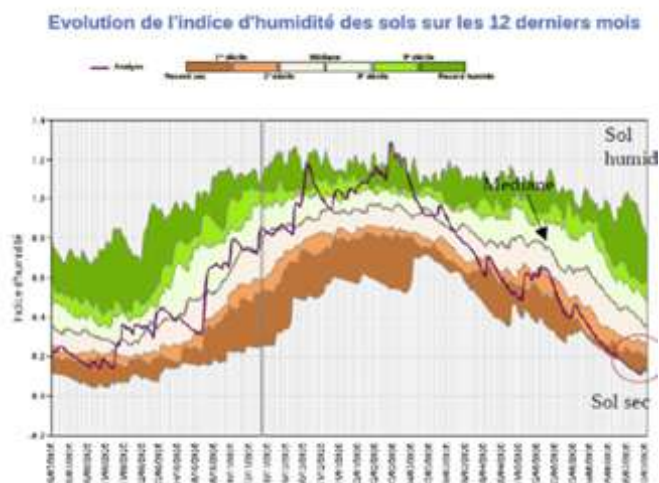
La pluviométrie en Aveyron

Rapport à la normale du cumul mensuel de précipitations agrégées : septembre 2025 – Juillet 2026



Températures et humidité des sols

Depuis mi juin, les températures ont toujours été au dessus des normales, avec plusieurs périodes caniculaires. L'indice d'humidité des sols atteint le niveau « record sec ».





Etat des récoltes en Aveyron



Les fourrages

Premières coupes : il y a beaucoup d'hétérogénéité à ce niveau en Aveyron, cependant les pertes de récoltes sur les premières coupes se situent entre 20 et 50% par rapport à une année normale. Les secteurs du département les plus touchés sont le Sud Aveyron, le Lévézou, l'Ouest et l'Est.

Secondes coupes : elles sont de très faibles à inexistantes selon les zones.



Céréales à paille

Le rendement est en baisse de 20 à 30% en moyenne, parfois davantage. La baisse est d'une manière générale plus importante sur la paille (jusqu'à 50%)



Maïs

C'est la culture qui souffre le plus cette année. Les pertes seront très importantes dans tout le département. Selon les enquêtes ISN et les constats d'assurance, les pertes vont de 70% à 100%

Les conséquences pour l'élevage

Il est observé un stress thermique conséquent, avec une baisse de production (jusqu'à 25% en bovins lait), des problèmes de reproduction, de surmortalité parfois notamment en bovins, volailles et porcs.

Des problèmes d'accès à l'eau d'abreuvement : cours d'eau, sources ne coulent plus et il est relevé des tensions sur les réseaux d'eau potable.

Des prairies fortement dégradées

Les températures caniculaires qui frappent notre département depuis le mois de mai ont très fortement dégradées toutes les prairies (temporaires, permanentes, landes et parcours). Un ressemis important sera très certainement nécessaire lorsque les conditions météorologiques le permettront.



NOS DEMANDES

Revoir le système assurantiel actuel pour les prairies

L'évaluation des pertes repose sur un indice de pousse de prairies (IPP) établi grâce à un système de suivi de la pousse de l'herbe par imagerie satellite. Les images, fournies tous les dix jours par Airbus DS, permettent d'observer la production herbagère tout au long de la saison. Cet indice, calculé en fin d'année au niveau communal, déclenche automatiquement l'indemnisation en cas de sinistre, sans qu'une déclaration préalable de l'agriculteur ne soit nécessaire.

Nous constatons que ces procédures administratives sont lourdes et inopérantes, aucune transparence n'est apportée, et rien ne semble être fait pour avoir, enfin, un dispositif qui sache estimer, de façon juste, les pertes sur prairies !

Le système actuel doit être revu. L'outil qui établit le taux de pertes manque clairement de précision et de transparence. Il doit être complété par des enquêtes terrain pour être fiable.

Par ailleurs, au regard de la baisse du nombre de non assuré, notamment sur les prairies, il n'est pas acceptable que l'Etat baisse sa participation.

Indemnisation de Solidarité Nationale

Une reconnaissance pour les maïs est engagée en Aveyron. Le passage en CODAR est prévu en octobre.

Calamités agricoles

Une reconnaissance au titre de pertes de fonds va être engagée pour les resemis de prairies. La DDT va programmer des enquêtes terrains en septembre.

Dégrèvement de la TFNB

Une demande va s'organiser au plan régional sur la base des taux de pertes retenus pour les ISN, Airbus, ...



◆ **Prise en charge des cotisations sociales**

Pas de réponse à ce jour

◆ **Déclaration PAC 2026**

Pour les semis de printemps qui ne sont pas sortis en raison du climat, la FDSEA demande de la bienveillance.

Dérogation sur la taille des arbres pour la « Feuille ». La démarche a été simplifiée, un simple appel DDT permet de le faire.

◆ **Nitrates et dérogation pour l'obligation des CIPAN**

La situation actuelle justifie pleinement la mise en œuvre de la dérogation à l'obligation de couverture des sols en inter-culture. Cette mesure va être demandée à Mme la Préfète prochainement.

◆ **Dérogation pour certains cahiers des charges**

Des avancées ont été obtenues mais des demandes restent encore sans réponse comme la possibilité d'utiliser du maïs en Agriculture Biologique.

◆ **Stockage de l'eau**

Il est plus que nécessaire d'avoir un positionnement clair pour une politique assumée de stockage et de gestion de l'eau en France.

L'eau doit être reconnue comme un facteur stratégique de souveraineté alimentaire.

Il faut faciliter les projets de retenues et de stockage de l'eau.

Encore aujourd'hui en Aveyron, seulement 5 à 6 projets sur une vingtaine se réalisent chaque année. Normes, coûts, incertitudes réglementaires et juridiques... découragent beaucoup de porteurs de projet.



Abreuvement des troupeaux

A ce niveau aussi il faut stocker de l'eau. Les aides à l'investissement gérées par la Région Occitanie accompagnent pas ou très peu les projets qui améliorent les capacités d'une exploitation pour l'abreuvement des troupeaux. Des solutions existent pourtant : captation de sources, forages, plan d'eau mais rien n'est éligible aujourd'hui

Soutien à l'investissement

Ils sont nécessaires pour adapter nos bâtiments d'élevage au changement climatique.

OPERATION APPROVISIONNEMENT

Devant les difficultés à s'approvisionner cette année, la FDSEA en partenariat avec la Coopérative Sodiaal organisent actuellement une opération pour du maïs ensilage provenant du Lot et Garonne.

Nous demandons une prise en charge du transport par l'Etat pour l'achat de fourrages.

EN CONCLUSION

Au delà de tous ces éléments mettant en évidence l'urgence d'obtenir des signaux concrets et rapides, c'est une angoisse profonde qui touche les éleveurs, coincés entre une situation climatique désastreuse, la chute des prix de vente, la pénurie de fourrage mais aussi l'inquiétude du manque de matières premières pour pallier au fourrage classique obligeant certains à prendre la dure décision de décapitaliser.

NOTES

This image shows a single sheet of white paper with horizontal ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.

NOTES

This image shows a single sheet of white paper with horizontal ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.

